

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

Mme GAY Nicole, Adjointe : J'ai un tout petit mot à dire sur l'AFPA, si vous le permettez !

Nous voterons bien volontiers ce dossier, qui va conforter la fructueuse collaboration entre l'AFPA et Cap Canal, en particulier dans la production d'une série de modules documentaires sur l'attractivité des métiers verts, dont vient de parler Mme Chichereau-Dinguirard.

Mais, notre intervention se veut surtout l'expression de notre soutien aux luttes que mènent les personnels actuellement de l'AFPA, pour le maintien de cette institution de formation dans le champ du service public. Je crois que c'est un joli fleuron de la formation professionnelle et continue. Beaucoup de Lyonnais, dans leur entreprise, dans les industries métallurgique et chimique, sont passés par une telle formation : je tenais à le souligner.

Les Régions rappellent qu'elles ont constamment alerté les pouvoirs publics sur les risques liés à la mise en concurrence de l'AFPA et au désengagement de l'Etat et considèrent que l'AFPA doit constituer l'épine dorsale des services publics régionaux de formation professionnelle, avec l'ensemble des organismes de formation publics ou privés, afin de garantir l'équité d'accès à la formation pour tous les publics et sur tous les territoires.

Nous regrettons vivement l'accumulation des facteurs négatifs qui impactent la situation financière de l'AFPA, notamment :

- le non règlement de la situation du patrimoine, qui engendre une situation ubuesque, où l'AFPA n'a pas les moyens de remettre, ne serait-ce qu'aux normes de sécurité, les équipements de formation et d'hébergement des stagiaires ;

- le désengagement de l'Etat sur toutes les missions confiées à cet organisme, à l'exception de la certification, tout en faisant le choix de piocher dans le Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP) pour financer l'AFPA ;

- l'obligation de passation de marchés publics, cette procédure n'étant pas adaptée, pensons-nous, à la construction de partenariats intelligents et évolutifs, pour répondre au mieux et dans la réactivité aux besoins de formation des entreprises et des territoires.

Tout cela mène l'Association à son démantèlement et à sa perte. Nous partageons donc profondément le désarroi de ces salariés, leur souffrance actuelle devant le fossé qui sépare ce qu'ils aimeraient faire pour leurs stagiaires et le nouveau management, qui nous rappelle quelque peu France Télécom.

Et je voulais dire simplement que la lutte des salariés de l'AFPA est notre lutte pour nous, Groupe Communiste et Intervention citoyenne de la Ville de Lyon.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)